

Réforme du lycée : voie générale et technologique

Programmes EPS : Tronc commun et Enseignement optionnel



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Objectifs de la journée

- Expliciter le sens et l'esprit de la réforme du lycée voie générale et technologique
- Expliciter le sens et l'esprit des nouveaux programmes de LGT en EPS
- Inscrire son action dans une cohérence qui dépasse largement les 3 années du lycée
- Engager la réflexion sur la caractérisation de l'enseignement au regard du contexte et sur la rénovation des projets pédagogiques

Plan de la journée

Matin :

- Intervention de l'IAIPR EPS

: Le sens et l'esprit de la réforme du lycée voie générale et technologique et des nouveaux programmes de LGT en EPS

- Formateurs académique du réseau FPC Lillois

: L'enseignement commun de l'EPS dans la réforme du lycée

Ateliers de l'après midi :

- *La construction du parcours contextualisé (en équipe pédagogique)*

- *Le processus de création artistique*
- *L'enseignement optionnel de l'EPS dans la réforme du lycée*

Au choix de l'enseignant

Éléments de contexte

Sens et enjeux

« Le sens profond de cette évolution est de développer l'autonomie et la créativité des élèves facteurs essentiels de réussite au XXIème siècle »

NS du 26-9-2018, JM HUART DGESCO

Éléments de contexte

- 91% de réussite au bac GT _ 90% de poursuite vers le sup
- 60% d'échec en 1^{ère} année de licence
- 40% réussissent leur L3 (dont 27% en 3 années)

Construire une plus grande fluidité des parcours

Une orientation réfléchie et voulue, gage de toutes les réussites

Projet académique 2018-2021 :

Il se décline en trois axes :

- AXE 1 – LA REUSSITE DE TOUS

Déjouer les déterminismes pour permettre à tout élève de réussir

- AXE 2 – L'EXCELLENCE POUR TOUS

Permettre à chacun de réaliser un parcours ambitieux et insérant

- AXE 3 – LA PERFORMANCE AU SERVICE DE TOUS

Rendre le service public académique de l'éducation nationale plus efficace

Étapes de la Scolarité des futurs bacheliers 2021

Rentrée 2018 :

- la seconde générale et technologique connaît de premiers ajustements

Rentrée 2019 :

- les classes de seconde et de première sont rénovées avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2019-2020 : deux séquences d'épreuves communes de contrôle continu en classe de première
- Juin 2020 : épreuves anticipées de français en première

Rentrée 2020 :

- la classe de terminale est rénovée
- 2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2020-2021 : une séquence d'épreuves communes de contrôle continu
- Printemps 2021 : deux épreuves écrites de spécialités
- Juin 2021 : épreuves écrite de philosophie et épreuve orale terminale

Juillet 2021 : délivrance du nouveau baccalauréat

- Enseignements de seconde

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

› Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale

› Libre choix

› Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :



Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

CONTRÔLE CONTINU

40%

de la note finale

60%

de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

Saisine et Charte des programmes

Les enjeux de la réforme

- Comprendre le monde, comprendre le sens des enseignements; démarche rationnelle
- Confiance en soi, épanouissement, processus d'expression et de création
- Maîtrise de la langue, oral
- Faire partager les valeurs de la République
- Donner l'envie et les moyens d'apprendre tout au long de la vie.

Saisine et Charte des programmes

Des programmes qui affichent

- nettement ce qui est indispensable en termes d'acquis des élèves
- le lien entre les programmes et les modalités d'évaluation

Des programmes :

+ synthétiques, explicites et compréhensibles (outil de communication)

+ transparents, accessibles, avec des choix explicites et des espaces d'initiative et de responsabilité pour les enseignants



***Projet synthétique
une nécessité absolue***

La construction du parcours de chaque élève

Parcours personnalisé de formation et d'orientation

Sécurisation des parcours

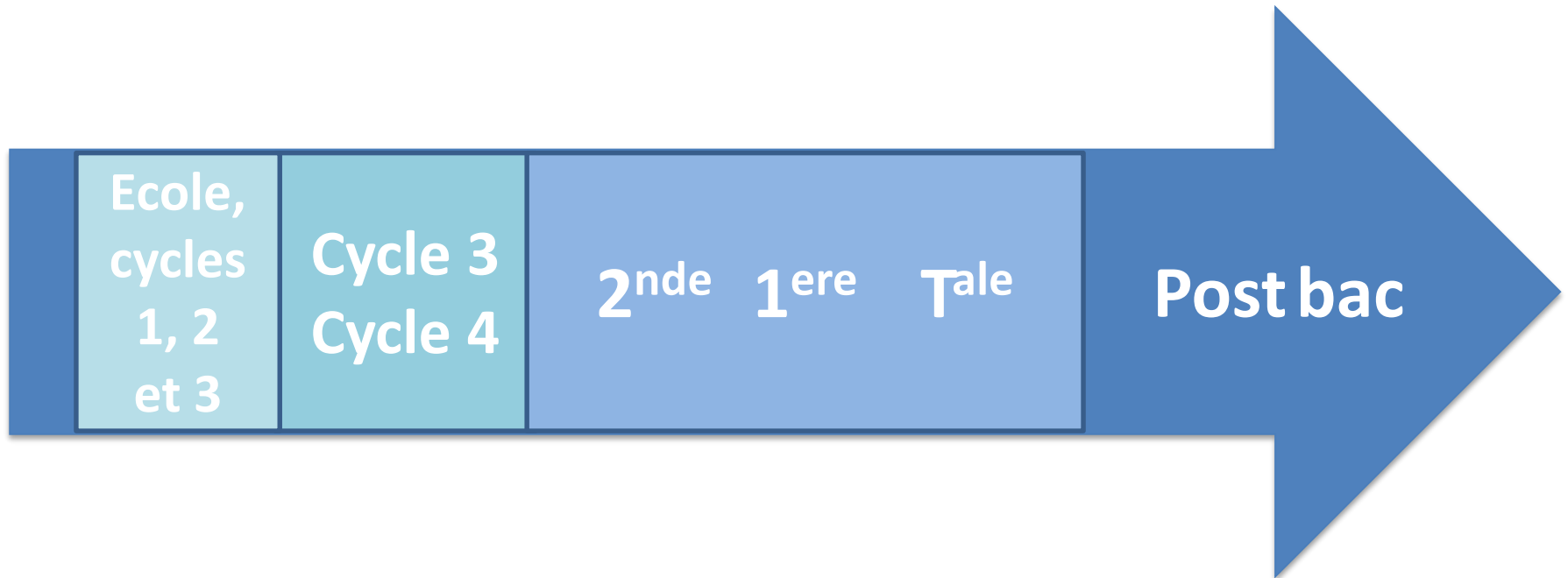
Construction de l'autonomie ... après le lycée (méthodologie et dans la vie physique)

L'équipe pédagogique d'EPS a la responsabilité de concevoir, partager et mettre en œuvre le projet pédagogique disciplinaire.

Elle est responsable de la définition du projet de formation des élèves et propose un **parcours équilibré et diversifié**, tenant compte des moyens et des contraintes du contexte local

Parcours éducatifs

La construction du parcours de chaque élève



- Continuité Inter degré et inter cycle
- Implication pour les équipes
- Implication pour les enseignants dans la construction des compétences des élèves

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

« ... l'élève engagé dans la scolarité apprend à réfléchir, mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet, en particulier dans une situation nouvelle ou inattendue »

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Domaine 5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine

Le socle commun : « Un élève qui... »

Domaine 1:

« ..Communique, argumente, s'exprime, comprend, modélise, justifie... »

Domaine 2

« ...résout, s'entraîne, anticipe, planifie, coopère, gère un projet... »

Domaine 3

« ...Respecte les autres, ses engagements, coopère, comprend, s'implique, s'engage, fonde et défends ses jugements... »

Domaine 4

« ...Pratique, observe, manipule, expérimente, démontre, argumente, imagine, modélise... »

Domaine 5

« ..Etudie, Conçoit, produit, formule des hypothèses, construit des stratégies, juge, gère son activité physique... »

« ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL DES ATTENDUS POUR LES MENTIONS DE LICENCE »

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Formulés la plupart du temps en termes de compétences

Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel

Une part importante de « compétences » communes, des spécificités

Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Des compétences qui se développent sur l'ensemble de la scolarité, en particulier au lycée et dans l'ensemble des disciplines

Programme d'enseignement commun d'EPS du lycée général et technologique pour la classe de seconde générale et technologique et pour les classes de première et terminale des voies générale et technologique

BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019

Arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019



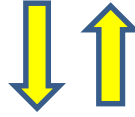
RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

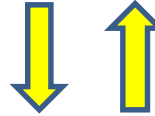


Éléments
constitutifs de
ce parcours

Préambule



Une Finalité



5 objectifs généraux



COMPETENCES A CONSTRUIRE

5 champs d'apprentissage complémentaires

APSA _ ressources pour construire les compétences



Les attendus de fin
de lycée



Éléments
prioritaires pour
atteindre ces AFL

Enjeux de l'EPS en lien avec enjeux de la réforme

EPS enseignement commun obligatoire
(BO spécial n° 1 du 22/01/2019)

PREAMBULE :

Des permanences (enrichir motricité, santé, citoyenneté, culture APSA, ...)

Des mises en lumière :

- Notion de parcours en appui sur le vécu antérieur et sur la projection sur le Sup, et acteur de son projet personnel)
- Ecole inclusive
- Plaisir d'agir

FINALITE :

L'EPS vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen **épanoui**, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager **de façon régulière** et **autonome dans un mode de vie actif et solidaire.**

Objectifs généraux :

L'EPS doit permettre à chaque élève :

- de développer sa motricité

quels que soient son niveau d'expertise, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap.

- de savoir se préparer et s'entraîner

« entraîné par », devient « un élève qui sait s'entraîner de façon autonome »

- d'exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif

Dans les rôles et dans l'activité physique

- de construire durablement sa santé

En appui sur les compétences psycho-sociales

- d'accéder au patrimoine culturel

Pratiquant, spectateur ou critique

*Questionner
les pratiques
enseignantes
et les apprentissages
des lycéens
pour viser
ces objectifs*

Un enseignant concepteur

- L'enseignant doit exercer sa pleine responsabilité de **concepteur** afin de définir les contextes d'apprentissage spécifiques
- Dans le respect du **projet pédagogique EPS**, au sein de la classe, l'enseignant est maître de ses choix didactiques et pédagogiques ;
- La **forme de pratique** retenue doit faire l'objet d'une analyse approfondie et être porteuse de contenus d'enseignement prioritaires définis par l'enseignant, dans le respect des objectifs du programme.
- Les APSA font l'objet d'un **traitement didactique et pédagogique** afin de permettre de réels apprentissages pour chacun des élèves et s'adapter aux caractéristiques des contextes d'enseignement. Ces **formes scolaires de pratique restent porteuses du fond culturel** des APSA contemporaines.

Les APSA

- Une liste d'APSA en appui sur des champs d'apprentissages :
Des éléments de continuité (avec le collège et les précédents programmes)

CA1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée

CA2 : Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains


CA3 : Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée

CA4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner

CA5 : Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir

- Possibilité d'APSA liste académique (5 maximum) et d'une APSA établissement référée à un champs d'apprentissage

Attendus de fin de lycée et éléments prioritaires pour atteindre ces AFL

- Les Attendus de Fin de Lycée : Une structure commune :
Compétence du champ d'apprentissage
(sens de l'engagement ET « *thème* »)
S'entraîner et se préparer
S'emparer des rôles
- Définis pour un champ d'apprentissage, sur le cursus de 3 années
 A SPECIFIER
- La compétence de fin de séquence est au croisement de ces 3 AFL :
 - en interrelation ou en interaction
 - spécifiés avec une focale particulière possible

CA1 : AFL	CA2 : AFL	CA3 : AFL	CA4 : AFL	CA5 : AFL
S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision.	S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain.	S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées. S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition.	S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force.	S'engager pour obtenir les effets recherchés selon son projet personnel, en faisant des choix de paramètres d'entraînement cohérents avec le thème retenu.
S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance.	S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité.	Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions	Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.	S'entraîner, individuellement ou collectivement, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés.
Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire.	Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité.	Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective.	Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire	Coopérer pour faire progresser.

CA1 : AFL

S'engager pour produire une performance maximale *à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision.*

S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance.

Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire.

CA3 : AFL

S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, *en combinant des formes corporelles codifiées.*

+

S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique *en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition.*

Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions

Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective.

Organisation de l'EPS

- Passage obligé par les 5 champs d'apprentissage
- Une attention particulière portée au CA 5 : nécessite un *temps long* d'apprentissage pour atteindre les AFL
- Classe de seconde : les élèves doivent être engagés dans un processus de création artistique.
- Cycle Terminal : accès progressif aux choix et à l'autonomie
- Nombre d'heures d'enseignement suffisant pour permettre au plus grand nombre d'atteindre les attendus de fin de lycée.
3 séquences d'enseignements par an comme un repère

Notion de compétence

- **Articulent** différentes dimensions : motrices, méthodologiques et sociales
- L'élève s'engage dans des APSA engagées en 5 CA
- Développement des compétences orales (exposer, argumenter, raisonner, préciser sa pensée)
- Mobilisation de ressources : connaissances, capacités, attitudes en relation **d'interdépendance et indissociables**

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexes ou inédites.

Evaluation

- Evaluations dans les APSA à l'issue d'une séquence d'apprentissage suffisamment long
- Les équipes pédagogiques construisent les situations qui révèlent les AFL du CA



- Outils communs permettant d'apprécier le niveau de compétences
- Outils partagés de suivi des acquis
- Renseigner l'élève afin qu'il puisse se situer



- Construction de situation d'évaluation en appui sur les compétences développées avec des indicateurs précis

D'une évaluation épreuve à une évaluation au service de la construction des apprentissages

Association sportive

Prolongement de l'EPS obligatoire, accessible à tous (selon diverses modalités)

s'engager
régulièrement

Prendre des
responsabilités

Favorise les
rencontres

Education à la
santé et à la
citoyenneté

Vie associative

L'enseignement de l'EPS au sein de l'établissement scolaire

- Garantir des conditions d'enseignement optimale
- Exploiter les usages du numérique dans les apprentissages en EPS : Plus value
- Mobilisation de ressources : connaissances, capacités, attitudes en relation d'interdépendance et indissociables

Le projet pédagogique EPS

- Spécificité au regard du contexte (projet d'établissement, contrat d'objectifs)
- Il opérationnalise le programme national et définit les enjeux de formation : effets éducatifs recherchés, acquisitions nécessaires, contribution aux parcours éducatifs
- Il est le fruit d'une conception collective et engage la responsabilité de l'ensemble de l'équipe pédagogique d'EPS
- Permet de mettre en œuvre une école inclusive : L'enseignant dispose de toute latitude pour concevoir et adapter son enseignement.
- Permet d'intégrer des dispositifs particuliers et des organisations singulières

Programme d'enseignement optionnel d'EPS du lycée général et technologique pour la classe de seconde générale et technologique et pour les classes de première et terminale des voies générale et technologique

BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019

Arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Préambule

- Prolonge l'enseignement commun par l'approfondissement ou la découverte d'APSA
- S'inscrit dans le parcours de formation du lycéen : 3 ans
- Engagement dans de nouvelles expériences collectives autour d'un projet ou d'un thème d'étude
- Valorisation pour le projet personnel d'orientation post-bac
- Développement des compétences orales par l'argumentation

Objectifs

- développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques
- faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société
- faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études
- sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude.

Organisation de l'enseignement optionnel d'EPS aux différentes années de la scolarité du lycéen

- découvrir et/ou approfondir 3 à 6 APSA de plusieurs relevant de plusieurs des 5 champs d'apprentissage
- Une de ces pratiques peut servir de support de cet enseignement sur les trois années du cursus
- APSA proposées peuvent être issues des listes nationale et académique et de celle d'établissement

« Les APSA proposées ont vocation à ouvrir l'offre de l'enseignement commun, elles peuvent être issues de la liste nationale, de la liste académique ou relever de choix d'établissement. »

10 thèmes d'étude :

- Activité physique, sportive, artistique et mondialisation
- Activité physique, sportive, artistique et spécificités locales
- Activité physique, sportive, artistique et cultures corporelles
- Activité physique, sportive, artistique et égalité femmes – hommes
- Activité physique, sportive, artistique et santé
- Activité physique, sportive, artistique et prévention, protection des risques
- Activité physique, sportive, artistique et développement durable
- Activité physique, sportive, artistique et communication
- Activité physique, sportive, artistique et intervention pédagogique
- Activité physique, sportive, artistique et spectacle
- Activité physique, sportive, artistique et inclusion
- Activité physique, sportive, artistique et environnement
- Activité physique, sportive, artistique et métiers du sport

Parcours d'enseignement optionnel

Seconde	Première	Terminale
Au moins 2 APSA de 2 CA différents	Au moins 2 APSA de 2 CA différents	Au moins 2 APSA de 2 CA différents
Réflexion sur l'un des thèmes d'étude choisis par les enseignants concrétisée soit par une production écrite, une présentation, un portfolio, l'animation d'une situation d'enseignement	Conduite d'un projet collectif, en relation avec un ou des thèmes d'étude proposés, en binôme, en groupe ou en classe entière peut prendre la forme, par exemple, de l'organisation d'un raid nature, d'un spectacle ou d'une action caritative ou humanitaire L'association sportive de l'établissement est un lieu à privilégier pour concrétiser et réaliser ce projet collectif	Conduite d'une étude: <ul style="list-style-type: none">- finalisée par la réalisation d'un dossier + soutenance orale- au croisement d'un thème de la liste choisi par l'élève et des pratiques physiques sportives et artistiques- suppose une analyse problématisée et la mise en œuvre d'un protocole pour y répondre- prend appui sur au moins une science et/ou une technologie

Attendus de fin de lycée pour l'enseignement optionnel

- Les attendus de fin de lycée (AFL) sont identiques à ceux définis par champ d'apprentissage dans le programme de l'enseignement commun
- Si une APSA programmée sur plusieurs années : formalisation de l'enrichissement ou de la complexification des AFL dans le projet pédagogique de l'enseignement optionnel

Le projet d'enseignement optionnel d'EPS

L'organisation de cet enseignement est présentée de manière détaillée dans un « projet d'enseignement optionnel d'EPS ». Il fait partie intégrante du projet d'EPS de l'établissement. Cet enseignement est conduit par l'équipe des professeurs d'EPS et plusieurs d'entre eux peuvent y intervenir.